



« Professionnalisation de la lutte contre le décrochage scolaire »
« Rectorat de l'Académie de Créteil »

**NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET**

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse



95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n°1 lancé en avril 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative
Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter le rapport d'évaluation remis au Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse par l'évaluateur du projet sur le site www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

Thématique : décrochage scolaire Numéro du projet AP1_353
LE DISPOSITIF EXPERIMENTÉ
Titre : Professionnalisation de la lutte contre le décrochage scolaire
Objectifs initiaux : Professionnaliser les équipes éducatives des établissements scolaires dans la prévention du décrochage scolaire : aider à la structuration du repérage précoce des signes de risque de décrochage ; aider à la construction de réponses adaptées à chaque jeune dans le cadre d'un partenariat à l'interne et à l'externe. Finalité : Diminuer le nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire
Public(s) cible(s) : Il est constitué des membres des Groupes d'aide à l'insertion (GAIN), de 19 lycées de l'académie. Ces membres sont de 10 à 20 adultes par lycée, plus les enseignants investis dans le tutorat d'élèves. Chaque lycée intervient auprès de 50 à 100 élèves (bénéficiaires secondaires).
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : <u>Formation des membres du groupe d'aide à l'insertion (GAIN) de 19 lycées :</u> stage « comprendre la souffrance psychique des adolescents » réalisé dans le cadre du plan académique de formation de l'académie de Créteil ; Formation à l'entretien d'aide et d'accompagnement réalisé par le COPAS <u>Accompagnement des équipes de ces établissements</u> sur site : diagnostic du fonctionnement du GAIN ; mise en place d'une méthodologie de travail interne et avec les partenaires locaux. <u>Séminaires de regroupement inter GAIN,</u> animés par le COPAS : à partir des travaux réalisés dans chacun des GAIN, ils permettent de dégager des « bonnes pratiques », des principes d'actions et de produire des repères partagés. Elaboration d'une mallette « prévenir le décrochage »,
Territoire(s) d'expérimentation : lycées des départements 77, 93, 94
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Il permet d'impulser une démarche collective des équipes éducatives et pédagogiques au sein de chaque lycée afin de prévenir le décrochage scolaire.
Partenaires techniques opérationnels : 1) COPAS conseil et pratiques en analyses sociales 2) partenaires effectifs : COPAS
Partenaires financiers (avec montants): FEJ : 294 010€ Rectorat de Créteil : 446 136€
Durée de l'expérimentation : Durée initiale: 34 mois Durée effective : 34 mois
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : Rectorat de Créteil Type de structure : un établissement public.
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : CEREQ Type de structure : publique



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Sommaire	
Introduction	Page 5
I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation	
A. Objectifs de l'expérimentation	page 5
B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)	page 5
1. Public visé	page 5
2. Bénéficiaires directs	
2.1. Statistiques descriptives	page 6
2.2. Analyse qualitative	page 8
3. Bénéficiaires indirects	page 8
II. Déroulement de l'expérimentation	
A. Actions mises en œuvre	page 9
B. Partenariats	
1. Partenaires opérationnels	page 10
2. Partenaires financiers	page 10
C. Pilotage de l'expérimentation	page 11
III. Enseignements généraux de l'expérimentation	
A. Modélisation du dispositif expérimenté	page 12
B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif	
1. Public visé	page 12
2. Actions menées dans le cadre du dispositif	page 13
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance	page 15
4. Impacts sur la structure	page 15
Conclusion	Page 15

Introduction

On constate dans l'académie de Créteil qu'un nombre important de jeunes quitte le système scolaire sans qualification. C'est pourquoi, depuis plusieurs années, cette académie s'est résolument engagée dans la lutte contre le décrochage scolaire et en a fait l'une de ses priorités. Ainsi le plan académique consacré à cette lutte contre le décrochage a rappelé (et rappelle toujours) que **le premier niveau de prévention du décrochage** se situe au sein de l'EPL.

Ainsi, pour inciter les personnels, et plus particulièrement les enseignants, à participer à cette prévention, il a été décidé de développer les Groupes d'Aide à l'Insertion (GAIN) pour les mettre au centre de cette prévention. Il s'agit de montrer que ce travail de prévention et de lutte contre le décrochage scolaire est **l'affaire de tous**. Il est important d'éviter que le GAIN ne soit considéré comme un groupe de spécialistes ou un groupe strictement psycho-médico-social. Les regards croisés des différentes catégories de personnels doivent apporter un enrichissement pour le travail du GAIN permettant de mieux analyser la situation des élèves suivis et de proposer des réponses adaptées. Le GAIN devient ainsi un **levier** pour créer une prise en charge **collective** du décrochage au sein de l'établissement.

La présente expérimentation a été conçue pour créer un nouveau mode d'accompagnement des GAIN de plusieurs lycées, répartis dans les trois départements de l'académie, pour qu'ils soient en mesure de mettre en place en leur sein une prévention du décrochage efficace.

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A. Objectifs de l'expérimentation

Professionnaliser les équipes éducatives des établissements scolaires dans la prévention du décrochage scolaire :

- mobiliser les équipes pour repérer, identifier et accompagner les élèves en risque de décrochage
- aider à la structuration du repérage précoce des signes de risque de décrochage
- aider à l'organisation opérationnelle d'un groupe d'aide à l'insertion (GAIN) dans chaque lycée, adapté aux caractéristiques propres de l'établissement
- aider à la construction de réponses adaptées à chaque jeune dans le cadre d'un partenariat à l'interne et à l'externe.

Finalité : Diminuer le nombre d'élèves en situation de décrochage scolaire

B. Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1. Public visé

L'expérimentation concerne 10 lycées tests qui ont été accompagnés de septembre 2009 à juin 2011 et 9 lycées témoins. Le dixième lycée témoin, a été retiré du « groupe témoin » car il participait déjà à une autre expérimentation sur le même thème. Les établissements témoins ont servi de comparaison la première année puis sont entrés dans l'expérimentation de septembre 2010 à juin 2012. Ces lycées sont répartis dans les trois départements de l'académie : la Seine et Marne, la Seine Saint Denis, le Val de Marne.

Lycées tests :

TYPE	NOM	COMMUNE	NB ELEVES
LP	Le Champ de Claye	Claye-Souilly	558
LPO	Georges Cormier	Coulommiers	1050
LGT	Jean Moulin	Torcy	702
LPO	Flora Tristan	Montereau	694
LPO	Alfred Nobel	Clichy sous bois	1100
LP	Aristide Briand	Le Blanc Mesnil	418
LP	Jean-Pierre Timbaud	Aubervilliers	786
LP	Michelet	Fontenay sous Bois	810
LPO	Gutenberg	Creteil	1156
LPO	Cherieux	Vitry	1460

Lycées témoins :

LP	Jacques Prévert	Combs la Ville	530
LP	Louis Lumière	Chelles	1000
LGT	P. Mendès France	Savigny le Temple	900
LPO	Auguste Blanqui	Saint Ouen	1000
LPO	Georges Brassens	Villepinte	602
LP	Jean Moulin	Rosny sous bois	383
LPO	A.Guillaumin	Orly	640
LPO	Arago	Villeneuve St Georges	900
LPO	Jean Macé	Vitry	1360

Le public visé par l'expérimentation est constitué des membres des Groupes d'aide à l'insertion (GAIN) des 19 lycées ci dessus. Il comprend de 10 à 20 adultes par lycée, ainsi que des enseignants investis dans le tutorat d'élèves (5 à 10 par lycée).

2. Bénéficiaires directs

2.1. Statistiques descriptives

Les bénéficiaires du dispositif ont été identifiés grâce à un tableau envoyé à chacun des dix neuf proviseurs des lycées participants. Ce tableau devait être renseigné avec la liste des membres du GAIN, les inscrits au stage « comprendre la souffrance psychique des adolescents » ainsi qu'au stage de formation à l'entretien d'accompagnement. Ces tableaux ont été recoupés et complétés avec les listes d'émargement des stages, des séminaires inter GAIN et des différentes réunions concernant l'expérimentation.

Il n'y a pas, dans l'académie, de système d'information permettant d'identifier les membres de chaque GAIN d'établissement en dehors de l'expérimentation.

	Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés l'année 1	Bénéficiaires entrés l'année 2	Bénéficiaires entrés l'année 3	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires ayant abandonné ou ayant été exclus en cours de dispositif
Nombre de Bénéficiaires directement touchés par l'action						
Jeunes						
Adultes	285	132	108	135	334	41
Nombre total de bénéficiaires	285	132	108	135	334	41
				Bénéficiaires prévus pour toute la durée de l'expérimentation	Bénéficiaires entrés pendant toute la durée de l'expérimentation	
Nombre de bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif, par caractéristiques						
2. Adultes						
Qualité						
Parents					2	
Enseignants					129	
Conseillers d'orientation-psychologues					14	
Conseillers principaux d'éducation					54	
Conseillers d'insertion professionnelle						
Animateurs					2	
Éducateurs spécialisés					1	
Autres : Provisseurs, adjoints, chefs de travaux					73	
Autres : AS, infirmiers, médiateurs					59	

	Prévision initiale	Réalisation
Autre information concernant les bénéficiaires directement touchés par l'action à l'entrée du dispositif		
1. Les jeunes bénéficiaires sont-ils inscrits et suivis par la mission locale (ML) ?		
Oui, tous les bénéficiaires directs sont inscrits et suivis par la ML Oui, une partie des bénéficiaires directs est inscrite et suivie par la ML Non, aucun bénéficiaire direct n'est inscrit et suivi par la ML		
Echelle et territoire d'intervention de l'action mise en place		
1. L'action que vous menez dans le cadre de cette expérimentation est-elle à l'échelle :		
Communale (une ou plusieurs communes dans un même département) Départementale (un ou plusieurs départements dans une même région) Régionale (une seule région) Inter-régionale (2 et 3 régions) Nationale (plus de 3 régions) ?	Départementale	Départementale
2. Votre territoire d'intervention inclut-il des quartiers "politique de la ville" ?		
Oui, la totalité de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Oui, une partie de mon territoire d'intervention est en quartiers politique de la ville Non, mon territoire d'intervention n'inclut pas de quartiers politique de la ville	Oui, une partie de mon territoire	Oui, une partie de mon territoire

2.2. Analyse qualitative

Le nombre de bénéficiaires est conforme à la prévision qui était de 15 adultes en moyenne par lycée. Cette estimation avait été faite pour des lycées relativement importants disposant de suffisamment de personnels d'encadrement. Dans plusieurs lycées professionnels de petite taille, les GAIN se composent rarement de plus de dix personnes. Ces données quantitatives par catégorie ne font pas apparaître la très grande diversité que l'on peut observer d'un établissement à l'autre dans la composition des GAIN. Néanmoins elles permettent de faire quelques remarques :

Les proviseurs ou adjoints sont très impliqués dans cette expérimentation.

- ceux des dix neuf lycées expérimentaux ont rapidement compris l'importance de leur rôle et l'ont développé à la suite de l'action n°12 (groupe de travail des proviseurs),
- ceux qui ont participé aux séminaires des 13 mai 2011, 18 octobre 2011, 9 février 2012, ont montré un vif intérêt pour la mallette GAIN et nombre d'entre eux sont maintenant, à leur demande, membres de l'espace collaboratif.

On retrouve en nombre important les CPE, personnels chargés du suivi de l'absentéisme ainsi que les infirmières et assistantes sociales (1 par établissement).

Certaines catégories de personnels sont sous représentées alors qu'elles pourraient avoir un rôle utile dans les GAIN : les documentalistes, les chefs de travaux.

Les enseignants sont assez bien représentés ce qui laisse penser que l'expérimentation a réussi en terme de mobilisation des personnels puisque les enseignants font partie de la principale catégorie visée par ce dispositif.

La faible représentation des animateurs, médiateurs, adultes relais s'explique par le fait que ce type de poste n'existe pas dans tous les établissements. Mais lorsqu'il existe, il s'avère très utile à la prévention du décrochage.

Le peu de représentation des conseillers d'orientation psychologues est lié au fait qu'ils ne passent qu'une demi journée à une journée par semaine dans chaque lycée.

On constate une quasi absence des parents dans les GAIN, ce qui ne signifie pas que les parents ne sont pas associés lorsque leur enfant est concerné. Cette question a été soulevée au sein des GAIN et des différents séminaires. De nombreux GAIN réfléchissent actuellement pour essayer d'intégrer des parents à leurs travaux.

Une des principales difficultés concernant la mobilisation des personnels s'explique par l'importance du turn over. De nombreux personnels changent d'établissement chaque année ce qui nuit à la cohésion du GAIN qui doit quelquefois reconstruire le travail d'équipe. On peut espérer que ces personnels feront profiter leur nouvel établissement des compétences acquises, mais ces nombreux changements fragilisent une structure qui met plusieurs années à se construire. On a noté, par exemple, que sur les 19 lycées de l'expérimentation, treize proviseurs ont changé au cours de l'expérimentation.

3. Bénéficiaires indirects

Les bénéficiaires indirects sont les élèves de ces lycées en risque de décrochage scolaire que l'on peut estimer à environ 50 élèves par lycée. Il s'agit de repérer de façon précoce ces élèves en difficulté pour mettre en place des actions permettant d'éviter le décrochage. Les lycées doivent donc définir les critères permettant de repérer ces élèves, puis les différents niveaux de décrochage. Cela permet ensuite de définir d'une part les élèves qui pourront être suivis au sein du lycée, d'autre part ceux qui relèvent d'autres dispositifs notamment des plateformes de suivi et d'accompagnement des décrocheurs.

L'application « parcours en ligne » qui existe dans l'académie de Créteil depuis 2008 devait permettre un suivi de ces bénéficiaires indirects. Or, même si des formations à son utilisation ont été faites, la saisie restait assez lourde et n'apportait pas de plus value aux travaux du GAIN. De plus, les

critères qui amènent à la saisie du cas d'un élève sur cette application, ne sont pas obligatoirement ceux pour lesquels cet élève sera suivi par le GAIN, et ces critères peuvent différer d'un établissement à l'autre.

Cependant, on a pu constater lors des séminaires inter GAIN que la plupart des lycées avaient défini des critères précis pour déterminer leur public cible. Ils ont créé des outils de suivi des élèves. Ils réalisent une évaluation des actions et du suivi en fin d'année scolaire (quelques-uns de ces outils sont présentés dans la mallette GAIN).

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Deux stages de formation :

- un stage de trois jours « comprendre la souffrance psychique des adolescents » du plan académique de formation pour cinq personnels de chacun des lycées (deux sessions par année scolaire)
- Une formation à l'entretien d'aide et d'accompagnement pour cinq personnels de chacun des lycées, membres du GAIN ou assurant du tutorat (quatre sessions de deux jours par année scolaire)

Un accompagnement sur site par le COPAS (en moyenne 6 séances de travail par établissement échelonnées sur 2 années scolaires) :

- L'accompagnement de ces GAIN a débuté par un diagnostic du fonctionnement du GAIN et une analyse détaillée de la situation de l'établissement. Ensuite, le COPAS a accompagné le GAIN pour qu'il définisse des modes d'organisation ainsi que des modalités d'aide aux élèves suivis. Ceci s'est fait en interaction avec les travaux des séminaires inter GAIN.

Des séminaires inter GAIN (ils ont concerné la première année les 10 premiers lycées entrés dans l'expérimentation, et l'ensemble des 19 lycées dès la 2^{ème} année) :

- Deux séminaires de regroupement des GAIN, animés par le COPAS, organisés chaque année, ont permis de dégager, à partir des travaux réalisés dans chacun des GAIN, des « bonnes pratiques », des principes d'actions et de produire des repères partagés.

L'utilisation de l'application parcours en ligne :

- Cette application, utilisée dans toute l'académie, permet d'enregistrer les élèves suivis par le GAIN de l'établissement ainsi que les actions mises en place pour aider chacun des élèves suivis. Les lycées participant à l'expérimentation ont bénéficié d'une formation à son utilisation.

La mallette GAIN :

- Un groupe de travail, piloté par le COPAS et la chargée de mission, a réalisé une « mallette GAIN » en s'appuyant sur l'ensemble des travaux menés, au sein de l'ensemble des établissements et lors des séminaires inter-gain. Cet outil, qui est destiné à venir en appui aux établissements de l'académie de Créteil, est constitué d'une quinzaine de fiches, chacune renvoyant en annexe à des exemples d'outils réalisés à partir de ceux conçus par les lycées participant à l'expérimentation. Il propose un cadre de référence et des exemples concrets à partir desquels chacun pourra décider de ce qu'il privilégiera, et définir un plan pour agir au sein de son établissement.

Un espace collaboratif :

- Ouvert aux membres des GAIN des 19 lycées ayant participé à l'expérimentation et à ceux des lycées ayant participé aux séminaires, l'espace collaboratif permet de partager les outils réalisés par les lycées (grille de repérage, fiche de suivi..). Plusieurs établissements ont déposé des outils, et d'autres en ont téléchargé. A chaque fois qu'un nouvel outil est déposé, la chargée de mission envoie un message aux membres de la liste afin de faire vivre cet espace d'échanges.

Des séminaires destinés aux proviseurs des lycées hors expérimentation

- Différents séminaires ont été organisés pour les proviseurs des lycées n'ayant pas participé à l'expérimentation :
 - o Un séminaire en mai 2011 avec deux personnes par établissement qui a consisté à présenter l'expérimentation, ainsi que les premières fiches de mallette GAIN
 - o Un séminaire en octobre 2011, pour les lycées présents en mai, qui a permis de faire le point sur les difficultés rencontrées et d'étudier collectivement les améliorations à apporter au mode de fonctionnement du GAIN.
 - o Un séminaire en février 2012 qui a permis de présenter la mallette GAIN et d'inciter de nouveaux établissements à développer un GAIN.

Une formation de formateurs-accompagnateurs

- Deux sessions de deux jours ont été mises en place pour former des formateurs-accompagnateurs qui animeront des aides de proximité dans les lycées demandeurs ou dans des districts.

B. Partenariats

1. Partenaires opérationnels

Nom de la structure partenaire	Type de structure partenaire	Rôle dans l'expérimentation
COPAS conseil en pratiques et analyses sociales	Cabinet conseil	accompagnement des GAIN, animation des séminaires, animation des stages de formation à l'entretien d'accompagnement, rédaction des documents de synthèse, appui à la rédaction de la mallette GAIN, formation de formateurs/accompagnateurs

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	40%
Autofinancement	60%

C. Pilotage de l'expérimentation

L'expérimentation « Professionnalisation de la lutte contre le décrochage scolaire » s'est déroulée sous la responsabilité de **la chef du Service Académique de l'Information et de l'Orientation (CSAIO) et responsable académique de la MGI.**

Le suivi opérationnel a été réalisé par une chargée de mission, responsable de la mise en place et du suivi du projet qui a travaillé en étroite collaboration avec un groupe de suivi constitué de la coordonnatrice académique de la MGI, d'un représentant du COPAS (partenaire opérateur qui assure l'accompagnement des GAIN) et d'un représentant du CEREQ évaluateur.

La chargée de mission a assuré l'organisation du déroulement du projet et de sa mise en œuvre, organisé le planning des rencontres sur site ou au rectorat, participé à tous les regroupements, animé les réunions de chefs d'établissement, rédigé et diffusé les comptes rendus et ce en concertation étroite avec le groupe de suivi. Elle a rendu compte régulièrement de l'avancée du projet à la CSAIO et au groupe de pilotage.

La coordonnatrice académique de la MGI a assuré le lien avec les coordonnateurs locaux et départementaux de la MGI, ainsi qu'avec les plateformes de suivi et d'accompagnement des décrocheurs ou encore avec les groupes de pilotage des districts.

Une chargée de mission à la MGI (jusqu'en novembre 2011), a assuré le suivi du cahier des charges et la mise en application de l'outil informatique « Parcours en ligne » destiné à recueillir dans tous les établissements de l'académie des données sur l'absentéisme scolaire et sur les modalités d'actions mises en œuvre pour lutter contre ce phénomène. Elle a mis en place, dans chaque lycée test, une formation à l'utilisation de cet outil et impliqué les équipes des GAIN dans son évolution. Elle a repéré la nature des obstacles qui ont freiné l'adoption et l'utilisation de cet outil dans les établissements.

Le groupe de pilotage composé des membres du groupe de suivi, d'inspecteurs pédagogiques régionaux, de proviseurs, a veillé à la conformité des actions mises en œuvre et à leur bon déroulement conformément au calendrier prévu. Il a délibéré sur d'éventuels aménagements en cas de difficultés. Il a émis des propositions concernant la généralisation de l'expérimentation.

Ainsi il a décidé l'organisation de plusieurs séminaires à destination de lycées n'ayant pas participé à l'expérimentation, a assuré la communication vis-à-vis des lycées de l'académie. Il a permis la tenue de stages de formation d'accompagnateurs de GAIN et préparé la mise en place d'aides de proximité qui permettront, dans le cadre du plan académique de formation 2012 – 2013, à d'autres lycées

d'être aidés pour le développement de leur GAIN. Il a proposé une prolongation de l'expérimentation en direction des collègues.

Ce groupe a été réuni au moins deux fois par an.

La CSAIO, la chargée de mission, le COPAS et l'évaluateur ont participé à deux journées d'échanges organisées par le FEJ en mai 2010 et mars 2011. Lors de ces deux journées, ils ont présenté cette expérimentation en séance plénière. Cela a occasionné de nombreuses questions des participants entraînant ainsi des échanges nombreux et fructueux, tant avec d'autres expérimentateurs que des évaluateurs.

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Modélisation du dispositif expérimenté

Le dispositif expérimenté consiste à accompagner la mise en place ou la dynamisation d'un Groupe d'Aide à l'Insertion (GAIN) dans chaque lycée afin de rendre ce GAIN plus efficient et de diminuer le nombre de décrocheurs.

Cet accompagnement vise à ce que chaque lycée définisse :

- une démarche collective pour prévenir le décrochage scolaire
- des modalités d'organisation et de fonctionnement du GAIN
- le repérage des élèves qui seront prioritairement suivis par le GAIN
- des réponses adaptées aux besoins des élèves
- une évaluation régulière du GAIN pour faire évoluer son fonctionnement et assurer sa pérennité.

Plusieurs types d'actions sont à mettre en œuvre pour faire fonctionner un tel dispositif :

- un accompagnement sur site pour réaliser un diagnostic puis aider les équipes à construire un Gain adapté aux besoins locaux. Cet accompagnement peut être réalisé par un prestataire extérieur comme le COPAS ou par des personnels des établissements préalablement formés (ce sera le cas dans l'académie de Créteil). Tous les lycées n'auront pas obligatoirement besoin de cet accompagnement sur site, certains étant déjà bien avancés dans une telle démarche de prévention du décrochage.
- Des séminaires de réflexion et d'échanges entre membres des GAIN : ils permettent d'échanger sur les problématiques, de relancer la recherche d'outils et de réponses aux besoins, de comparer les divers dispositifs mis en place...
- Des formations à l'entretien d'aide et d'accompagnement : les personnels des lycées ont à adopter une posture pour accompagner le changement dans la manière d'un élève de considérer et d'aborder sa scolarité et son avenir. Cette posture est souvent très différente de leur posture professionnelle habituelle. Ce stage est donc très utile pour améliorer les modalités d'aide à la prise en charge des élèves en risque de décrochage.
- La diffusion de la mallette « le GAIN : une démarche collective pour prévenir le décrochage scolaire »
- Un espace numérique d'échange qui permet à chaque membre d'un GAIN de proposer ou trouver des ressources, et de commenter les outils proposés. A partir des contributions des établissements, on gagnera à réaliser une mise à jour régulière de la mallette GAIN.
- Un stage de formation de formateurs-accompagnateurs pour disposer de personnes ressources qui pérenniseront le dispositif
- Un pilotage académique pour définir et organiser les actions ci-dessus.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé

Tous les personnels de l'établissement sont concernés par la prévention du décrochage scolaire. La représentation de toutes les fonctions est essentielle pour mieux comprendre les difficultés des élèves. Les regards croisés permettent une analyse plus fine des situations individuelles et une plus grande variété de réponses à y apporter. Peuvent participer au GAIN : des enseignants, des CPE, le COP, l'infirmier, l'assistante sociale, le documentaliste, le chef des travaux, les personnels de vie scolaire, les ATOS, un coordonnateur MGI ainsi que des partenaires externes. La mallette GAIN détaille l'apport de chacun.

Pour impliquer tous les personnels, **le chef d'établissement** inscrit le GAIN dans le projet d'établissement et en est le pilote. Son engagement est indispensable pour impulser cette démarche collective.

Il serait utile de réfléchir à la façon d'impliquer des parents dans le GAIN.

2. Actions menées dans le cadre du dispositif

La communication et l'impulsion académique :

- La présentation de l'expérimentation aux 10 premiers lycées n'a pu être faite qu'en septembre 2009 après la rentrée scolaire ce qui a généré dans les lycées quelques difficultés organisationnelles. On a pu constater, qu'en préparant l'entrée dans le dispositif des neuf autres lycées avec les chefs d'établissement, les effets étaient beaucoup plus rapides. De même, pour les lycées hors expérimentation, qui ont participé au séminaire du 18 mai 2011, ils ont pu lancer des pistes et faire une communication à la prérentrée suivante.
- Un groupe de suivi restreint peut veiller à constituer un maillage du territoire grâce, à un vivier de formateurs représentatif des catégories professionnelles et des différents districts, et à un accompagnement chaque année d'un panel de lycées de diverses catégories.

Le stage de trois jours « comprendre la souffrance psychique des adolescents » du plan académique de formation :

- Ce stage n'a pas atteint tous les objectifs prévus. La première année, le mode de convocation des participants, réalisé en juillet 2009 par les chefs d'établissements et le manque de temps d'échanges ont pu expliquer le peu de réceptivité des personnels qui l'ont suivi. Le contenu et le mode d'animation du stage ont été revus pour la deuxième année. De plus, ce stage a eu lieu après le séminaire inter Gain du 19 octobre 2010, ce qui a permis de susciter des volontaires parmi des équipes de GAIN qui ont mieux compris les enjeux du stage. Cependant, même si l'évaluation a été nettement plus positive que la première année, on a constaté très peu de réinvestissement dans le GAIN de l'établissement. Ce type de stage ne paraît donc pas indispensable au dispositif.

L'accompagnement sur site par le COPAS :

- L'accompagnement de ces GAIN, sur site, a permis une avancée importante pour les lycées faisant partie de l'expérimentation. A partir d'un diagnostic du fonctionnement du GAIN et une analyse détaillée de la situation de l'établissement, le COPAS a accompagné le GAIN sur le plan méthodologique. Ceci s'est fait en interaction avec les travaux des séminaires inter GAIN.
- Le COPAS, opérateur extérieur à l'éducation nationale, ne s'est pas positionné en expert, mais a adopté une posture permettant à chaque GAIN de construire lui-même la réponse aux problèmes qu'il rencontre. Il a privilégié une posture « d'appui » au groupe dans sa propre recherche, a valorisé les apports des membres, favorisé les interactions entre les personnes pour que le groupe avance dans sa réflexion...

- On a constaté une plus value intéressante dans le fait de disposer d'un opérateur externe. En effet, dans la mesure où l'opérateur ne peut pas répondre aux questions sur les moyens et les revendications catégorielles, ceux-ci passent au second plan et la réflexion s'engage plus facilement sur le fond. De plus, les personnels acceptent plus facilement un regard critique constructif et extérieur sur leurs méthodes de travail.

Les séminaires inter GAIN :

- Deux séminaires de regroupement des GAIN, animés par le COPAS, organisés chaque année, ont eu des effets très positifs. A partir des travaux réalisés dans chacun des GAIN, ils ont permis de dégager des « bonnes pratiques », des principes d'actions et de produire des repères partagés. On a pu constater, au cours des différents séminaires, que les établissements s'étaient appropriés la démarche expérimentale et avaient enrichi leurs pratiques. De nouveaux outils ont été proposés à la discussion. La mallette GAIN (voir ci-dessous) a été étudiée, commentée et enrichie.

La formation à l'entretien d'aide et d'accompagnement :

- La formation/sensibilisation de deux jours à l'entretien d'aide et d'accompagnement des jeunes a été réalisée par un universitaire associé au COPAS. Ce stage a abordé la posture à adopter lors de l'accompagnement d'un élève, différente de celle que l'on peut avoir dans le cadre de sa fonction première au sein de l'établissement. Les participants ont beaucoup apprécié cette formation et ont souhaité sa prolongation. Cela a suscité beaucoup d'interrogations mais aussi permis une évolution importante dans leur attitude vis-à-vis des élèves à aider.

L'utilisation de l'application parcours en ligne :

- Cette application, utilisée dans toute l'académie, permet d'enregistrer les élèves suivis par le GAIN de l'établissement ainsi que les actions mises en place pour aider chacun des élèves suivis. Les lycées participant à l'expérimentation ont bénéficié d'une formation à son utilisation. On a pu repérer des difficultés et des freins dans son utilisation. Même si cette utilisation s'est développée, elle a peu d'influence sur la qualité du travail du GAIN.

La mallette GAIN :

- Un groupe de travail, animé par le COPAS et la chargée de mission, a réalisé une « mallette GAIN ». Cet outil, qui est destiné à venir en appui aux établissements de l'académie de Créteil, est constitué d'une quinzaine de fiches, chacune renvoyant en annexe à des exemples d'outils réalisés à partir de ceux conçus par les lycées participant à l'expérimentation. Il propose un cadre de référence et des exemples concrets à partir desquels chacun pourra décider de ce qu'il privilégiera, et définir un plan pour agir au sein de son établissement.
- Cette mallette a été donnée à tous les lycées et CIO de l'académie.

L'espace collaboratif :

- Ouvert aux membres des GAIN des 19 lycées ayant participé à l'expérimentation et à ceux des lycées ayant participé aux séminaires, l'espace collaboratif permet de télécharger les outils réalisés par les lycées (grille de repérage, fiche de suivi..). Plusieurs établissements ont déposé des outils, et d'autres en ont téléchargé. A chaque fois qu'un nouvel outil est déposé, la chargée de mission envoie un message aux membres de la liste afin de faire vivre cet espace d'échanges.

Les séminaires destinés aux proviseurs des lycées hors expérimentation

- Après évaluation des différents séminaires mis en place pour les proviseurs des lycées, on peut retenir l'organisation suivante :
 - o Un séminaire en mai avec deux personnes par établissement pour présenter la mallette GAIN et permettre à chaque établissement de chercher les bonnes conditions pour préparer la mise en route ou la relance d'un GAIN à la rentrée
 - o Un séminaire en octobre, pour faire le point sur les difficultés rencontrées et étudier collectivement les améliorations à apporter au mode de fonctionnement du GAIN.

La formation de formateurs-accompagnateurs

- Pour que le dispositif puisse être généralisé et devenir pérenne, il est important de former des formateurs-accompagnateurs qui pourront animer des stages d'établissement ou des regroupements pour développer les GAIN.

La sensibilisation des collègues

- Dans le but de développer les GAIN dans tous les établissements scolaires, une sensibilisation d'un groupe de collègues a été réalisée, dans la mesure où des différences significatives existent en matière de décrochage. En effet, les membres des GAIN ont affaire à des problématiques de décrochage scolaire propres aux collégiens compte tenu des différences d'âge, de positionnement des parents, du rapport à l'école, des perspectives d'orientation scolaire, de l'encadrement « disciplinaire » des élèves, des méthodes pédagogiques. De plus, les premiers résultats de l'évaluation font apparaître que la prévention du décrochage est nécessaire en lycée, mais non suffisante. Un grand nombre des membres des GAIN, qui ont participé à des entretiens avec l'évaluateur, font le constat qu'ils interviennent souvent trop tard, et ce, même auprès des élèves de seconde, dans le sens où nombre des élèves absentéistes ont adopté ce comportement dès le collège et parfois dès la 6ème. Il est donc important, pour être efficace, de mettre en place la prévention du décrochage scolaire le plus en amont possible et de développer des actions dès l'entrée au collège, puis d'instaurer des liens opérationnels entre collèges et lycées, afin d'organiser une continuité dans les mesures mises en place. Cette continuité sera d'autant plus efficace qu'elle reposera sur la mise en œuvre du dispositif commun que sont les GAIN.

Remarque

- Le turn over des personnels est un facteur de fragilité pour les GAIN. Pour tenir compte de cette difficulté, un plan d'animation et de généralisation du dispositif est en préparation. Il proposera, entre autres, des stages d'aide négociée et des aides de proximité, animés par les personnels qui ont suivi en mai-juin 2012 le stage de formation de formateurs.

3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance

- Les partenariats se situent au niveau de chaque établissement et comprennent généralement les missions locales, les PAIO, les associations, certains services des communes, les CFA... Ils sont plus ou moins développés suivant les lycées. Chaque lycée dispose d'un référent parmi les coordonnateurs de la Mission Générale d'Insertion. Ceux-ci ont créé des liens étroits avec ces partenaires, et ils aident les lycées dans le développement des partenariats de proximité.
- Dans la mesure où ce dispositif est interne à l'éducation nationale, il n'est pas nécessaire de mettre en place un groupe de pilotage, mais plutôt un groupe restreint de suivi. Ainsi dans l'académie de Créteil, le groupe de suivi est sous la responsabilité de la CSAIO, responsable académique de la MGI. La CSAIO participe à la définition des stages du plan académique de formation sur le thème de la lutte contre le décrochage. Une chargée de mission assure le

suivi opérationnel. Par ailleurs, la prévention du décrochage est inscrite dans le projet académique et le Recteur a présidé plusieurs des séminaires cités ci dessus.

4. Impacts sur la structure

Lors des rencontres avec les chefs d'établissement pour la préparation de leur lettre de mission, les responsables académiques insistent sur la nécessaire mise en place d'un GAIN ou sur son développement.

Conclusion

Depuis plusieurs années, le plan académique de lutte contre le décrochage scolaire prévoit la mise en place d'un GAIN dans chaque établissement scolaire, afin qu'il soit le premier niveau de prévention du décrochage. Force est de constater que, si de nombreux lycées ont mis en place un GAIN, son fonctionnement n'est pas toujours efficient. Cette expérimentation a montré l'intérêt d'un dispositif mêlant à la fois un accompagnement sur site et des regroupements. On a pu constater des évolutions des pratiques de certains personnels enseignants, CPE... ainsi que leur meilleure implication dans des actions de l'établissement. Dans plusieurs cas, le développement d'une démarche collective pour aider les élèves à réussir leur scolarité, a produit des effets très positifs que l'académie va transférer vers d'autres lycées grâce à la mise en place d'aides de proximité dans le cadre du plan académique de formation. De plus, une douzaine de collèges ont été sensibilisés à cette problématique. Ils vont bénéficier d'un accompagnement pour développer leur GAIN dans le cadre d'un nouveau projet s'inspirant de cette expérimentation et financé par le FSE.

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**
- **Tableau 4 sur l'exécution financière**



Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative

Mission d'Animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse
95, avenue de France – 75650 Paris cedex 13
www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse